

DÉVELOPPEMENT

Ault

LA STRUCTURE

AMÉNAGEMENT

MILIEUX NATURELS

GRAND SITE



Crédit photo : DR

INFORMATION SUR LE PROJET

Aménagement et valorisation d'Ault Front de mer et centre-bourg



Contexte

Le SMBS-GLP, la commune d'Ault et leurs partenaires financiers (Europe, Etat, Région Hauts-de-France, Département de la Somme, Agence de l'Eau Artois-Picardie) portent un projet de requalification des espaces publics de la commune. Celui-ci repose sur l'aménagement de nouveaux espaces publics sur le front de mer et en centre-bourg, avec un objectif de redynamisation et de valorisation de la ville.

Parallèlement, il prévoit la mise en œuvre de solutions techniques pour réduire les facteurs qui aggravent aujourd'hui l'érosion de la falaise (vibrations générées par la circulation, infiltrations des eaux de ruissellement, fuite des réseaux d'eaux usées, etc.)

Les objectifs du projet

- améliorer le cadre de vie des habitants
- relancer une dynamique urbaine, touristique et économique
- valoriser la ville d'Ault et retrouver son identité de station balnéaire, incontournable en Baie de Somme
- pour le front de mer, inventer et investir dans un aménagement urbain résilient, qui intègre la fragilité et l'évolutivité du trait de côte.
- imperméabiliser les structures de voiries et d'espaces publics du front de mer afin d'éviter l'infiltration des eaux pluviales qui dégradent le sous sol calcaire, et gestion des eaux pluviales dans le

centre-bourg.

Le projet d'aménagement et de valorisation du centre bourg et du front de mer d'Ault a été amorcé dès 2013. Un premier avant projet (AVP) a vu le jour et a été validé en Mars 2015. Il s'est suivi ensuite une période de recherche et de pérennisation des financements de la suite des études et des travaux. Ces financements sont désormais acquis dans le cadre de la Stratégie Littorale Bresle-Somme-Authie, et repris dans l'avenant n°1 à la convention cadre validé par l'ensemble des financeurs à l'automne 2019.. L'opération a ainsi pu redémarrer en 2019, par une actualisation de l'avant-projet.

Le premier AVP avait fait l'objet d'une large consultation de la population par diffusion d'un questionnaire auprès de 800 foyers et de plusieurs ateliers de travail en associant notamment les commerçants et les élus. L'AVP actualisé de 2019 s'inscrit dans la poursuite de cette démarche et procède à une actualisation de l'avant-projet de 2015, sans modification majeure.

Les phases études vont se poursuivre jusqu'à la fin du 1er trimestre 2020. Le temps réglementaire nécessaire lié aux autorisations administratives devrait s'achever fin 2020. Quant aux travaux, ils s'étaleront de 2021 à 2023.

Le projet

Le projet d'aménagement et de valorisation de centre bourg et du front de Mer d'Ault est décomposé en 3 secteurs : l'Eglise et ses abords, la Grande Rue et le Front de Mer.



Le risque d'effondrement par bloc de falaise est pris en compte tant en termes de réfection des réseaux qu'en termes d'aménagement qualitatif. La réfection des réseaux d'assainissement et d'éclairage précéderont les travaux d'aménagement de surface. La requalification qualitative et attractive des espaces publics prévoit un espace dévolu aux piétons plus généreux. Enfin, à une échelle de périmètre de projet étendu, le nombre d'emplacements de stationnement destinés aux

véhicules légers est conservé.

Dans le cas d'Ault, la résilience consiste à pouvoir s'adapter a de potentiels effondrements de blocs de falaise, tout en maintenant une ville embellie et attractive. L'aménagement prend en compte ce risque en termes d'organisation des flux de circulation, de stationnement, de choix de matériaux et de mobilier urbain.

[> Télécharger l'AVP \(155Mo/zip\)](#)

Le Syndicat Mixte et ses partenaires ont construit une stratégie de développement territorial dont l'objectif principal est de préparer le territoire à l'évolution du trait de côte tout en exploitant son potentiel de développement.

Il peut être décliné de la façon suivante :

- Anticiper l'éboulement par bloc de la falaise et ses conséquences sur le fonctionnement des infrastructures et améliorer la résilience du territoire,
- Soulager le bord de falaise et réduire les nuisances qui aggravent le phénomène d'éboulement par blocs,
- Permettre à Ault de poursuivre son développement, notamment en valorisant le front de mer et en proposant une offre adaptée de logements,
- Mettre en œuvre des solutions techniques dont le coût est optimisé au regard de la temporalité du risque,
- Développer la culture du risque auprès des publics concernés mais peu sensibilisés (résidents secondaires, touristes).

Pour répondre à ces objectifs la déclinaison opérationnelle s'organise en 4 blocs thématiques :

- Aspect techniques, réduction de la vulnérabilité (exemple d'action : Imperméabilisation des espaces publics etc.)
- Résilience adaptation et relocalisation (exemple d'action : relocalisation du réseau d'eaux usées et eau potable)
- Connaissance du risque (exemple d'action : création d'un centre d'interprétation pour améliorer la sensibilisation au risque)
- Requalification urbaine (exemple d'action : création d'un nouveau quartier hors zone à risque, le Moulinet)

Partenaires et financeurs des projets d'aménagement

